



Schweizer Radio und Fernsehen SRF  
Redaktion Rundschau  
Fernstehstrasse 1-4  
8052 Zürich

Par courrier  
et par E-mail à [rundschau@srf.ch](mailto:rundschau@srf.ch)

Liebefeld, 22 janvier 2020

### « Rundschau » du 15 janvier 2020 - Clan d'échafaudeurs macédonien

Mesdames, Messieurs

Nous nous référons à l'article susmentionné de la « Rundschau » du 15 janvier sur le clan macédonien actif dans la construction d'échafaudages. Au nom de tous les entrepreneurs sérieux d'échafaudages en Suisse, nous vous remercions pour vos recherches et votre importante intervention.

Les machinations de ce clan que vous décrivez correspondent à des préjudices importants que nous dénonçons et déplorons depuis longtemps en tant que Société des Entrepreneurs Suisses en Échafaudages SESE. Cependant, les problèmes décrits dans ce reportage ne concernent pas uniquement le secteur de l'échafaudage. Il révèle plutôt une faille nationale qui, grâce à une méthode ingénieuse, permet de mener des affaires douteuses, menaçant en fin de compte l'ensemble de notre système social et fiscal.

Une mauvaise pratique commerciale constitue un danger pour toute industrie et menace la réputation de toute une profession. Les employés ne bénéficient pas de conditions de travail équitables et sont les premières victimes de la fraude. On peut supposer que les acteurs douteux du marché ne font pas non plus preuve du professionnalisme requis dans la construction d'échafaudages, mettant ainsi en danger la vie et la santé de tous ceux qui y travaillent.

La Commission professionnelle paritaire pour le montage d'échafaudages suisses (CPP), qui est composée de représentants des syndicats (Unia, Syna) et de l'association patronale SESE, a massivement accru ses activités d'inspection ces dernières années afin de découvrir les abus, d'y remédier et de les sanctionner le cas échéant. Néanmoins, comme le montre la « Rundschau », il existe encore des entreprises qui agissent habilement, consciemment et intentionnellement dans l'illégalité. Ils contournent la loi et, par exemple, déposent leur bilan avant de se retrouver dans le radar de la CPP.



En tant que représentant de la profession, la SESE s'engage depuis 1988 à répondre aux préoccupations de ses membres, à leur offrir des conditions équitables, un bon partenariat social et une pratique professionnelle responsable.

Votre intervention dans la « Rundschau » aborde un sujet très important. La SESE demande aux autorités fédérales et cantonales d'imposer des contrôles plus stricts et de prendre des mesures plus décisives en cas de gestion déloyale. Il s'agit, en effet et comme déjà mentionné, d'une question intersectorielle politique en fin de compte. Les origines d'un entrepreneur ne sont bien évidemment pas pertinentes.

Cependant, en particulier dans le secteur de la construction, les maîtres d'ouvrage, architectes et chefs de chantier doivent aussi apporter leur contribution pour garantir que seuls les fournisseurs sérieux et responsables reçoivent des mandats. Toute autre pratique ne peut pas être cautionnée.

Meilleures salutations,

**Société des Entrepreneurs Suisses en Echafaudages SESE**

Cédric Cagnazzo  
Président

Gina Ingold  
Responsable ressort Communication

Pour toute question, veuillez contacter :

Gina Ingold, Responsable ressort Communication  
Tél.: +41 44 301 40 70  
E-mail: [ginaingold@fix.ch](mailto:ginaingold@fix.ch)